

OPÉRATIONS "JE BROIE DU VERT"

2nd semestre 2023

Le service Déchets Ménagers de la Communauté Urbaine d'Alençon, en partenariat avec les communes concernées, propose des opérations "Je broie du vert" les :

DATES DES OPÉRATIONS	LIEUX	PÉRIODES DE DÉPÔT SUR LES ZONES MATÉRIALISÉES À CET EFFET
Samedi 30 septembre 2023	SEMALLÉ [au point d'apport collectif, près de l'atelier communal]	Du lundi 18 au samedi 30 septembre 2023
Samedi 7 octobre 2023	SAINT-GERMAIN-DU-CORBÉIS [parking salle de la Prairie]	Du lundi 25 septembre au samedi 7 octobre 2023
Samedi 14 octobre 2023	CHAMPFLEUR [rue du Pont – terrain des maraichers]	Du lundi 2 au samedi 14 octobre 2023
Samedi 21 octobre 2023	ALENÇON [square de la forêt de Multonne]	Du lundi 9 au samedi 21 octobre 2023
Samedi 28 octobre 2023	SAINT-PATERNE – LE CHEVAIN [atelier municipal – rue du Chandon à Alençon – en face du cimetière de Saint-Paterne]	Lundi 16, mercredi 18, mardi 24 et jeudi 26 octobre 2023 de 14 h à 16 h 30.
Samedi 4 novembre 2023	HESLOUP [château d'eau]	Du lundi 23 octobre au samedi 4 novembre 2023
Samedi 18 novembre 2023	VALFRAMBERT [parking de la salle polyvalente]	Du lundi 6 au samedi 18 novembre 2023
Samedi 25 novembre 2023	CONDÉ-SUR-SARTHE [ateliers municipaux – rue des artisans]	Mercredi 22 et vendredi 24 novembre 2023 de 14 h à 17 h

Chaque opération se déroulera les samedis susmentionnés de 13 h 30 à 17 h 30.

L'objectif de ces opérations est de permettre aux habitants des communes de la CUA d'apporter leurs branchages (attention : les souches d'arbre sont interdites). Les personnes qui le souhaitent pourront récupérer, le jour de l'opération, le broyat utile pour enrichir le sol des jardins.

► **Info +**

Les thuyas devront être séparés des autres résineux. Le diamètre de branchage accepté est compris entre 2 et 15 cm. Ni ferraille ni plastique ne devront être déposés sur les lieux de dépôt. Les déchets de tonte sont interdits

COMMUNIQUÉ DE PRESSE // Mercredi 27 septembre 2023

► **Que faire du broyat ?**

Le broyat peut être utilisé, pour le paillage afin de limiter le développement des herbes indésirables, l'évaporation, le tassement et le ruissellement.



Guide des déchets verts

Plus d'infos sur les déchets verts, le guide est disponible :

- sur www.cu-alencon.fr/la-cua-a-votre-service/tout-savoir-sur-les-dechets/tri-des-dechets/
- ou à l'accueil du service Déchets Ménagers de la CUA (ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h).



CONTACT PRESSE

Direction de la Communication

02 33 32 40 58 // communication@cu-alencon.fr

www.cu-alencon.fr

